

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC DE KERPEU - Kerpeu - Elven

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du lundi 24 août 2020 à 09 h 00 au mardi 22 septembre 2020 à 17 h 00** (pendant 4 semaines) en mairies de Elven et de Trédion concernant la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de Kerpeu dont le siège social est situé au lieu-dit «Kerpeu» 56250 Elven, en vue d'exploiter à cette adresse et au lieu-dit « Le Petit Villeneuve 56250 Trédion, un élevage bovin.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n°s 2101, 2102 et 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairies de Elven (place de Verdun 56250 ELVEN) et de Trédion (Place St Christophe 56250 Trédion) aux jours et horaires habituels d'ouverture de celles-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au mardi 22 septembre 2020 à 17 h 00 :

- sur les registres ouverts à cet effet en mairies de Elven et de Trédion
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr.